

Edito

La transmission consiste à faire passer quelque chose à quelqu'un, mais aussi faire parvenir, communiquer ce qu'on a reçu. Elle concerne le patrimoine, la propriété, le bien, le droit, transmis par legs ou dons d'un ascendant à ses descendants mais aussi les valeurs, les savoirs et connaissances, les savoir-faire et compétences.

Dans ce numéro d'Espéral, nous nous intéressons à la transmission d'entreprises ou d'exploitations agricoles, processus qui permet l'arrivée de nouveaux dirigeants ou d'une nouvelle équipe, à l'occasion d'un départ à la retraite ou d'une cession. Nous avons voulu rassembler plusieurs témoignages sur la transmission d'une exploitation agricole ou d'un commerce en rural, tant du point de vue du cédant que de la personne qui souhaite s'installer.

Dans les années à venir, y-aura-t-il des commerces dans nos bourgs? Comment développer l'agriculture paysanne? Telles sont les questions que nous pouvons nous poser en traversant nos campagnes? Aujourd'hui, la moitié des agriculteurs chefs d'exploitation a plus de 50 ans. Pour enrayer la baisse des actifs agricoles, la transmission des fermes est un enjeu pour les années à venir. Le maintien du commerce de proximité et de l'artisanat est aussi important pour la vie dans nos communes rurales. Il tisse ou conserve un lien social et permet aux habitants de s'approvisionner sur place.

Transmettre son entreprise permet d'assurer la continuité de son activité grâce à un repreneur. La préparation de la transmission est une étape importante dans la vie de l'entreprise. Elle doit être envisagée suffisamment tôt pour mettre en œuvre toutes les chances du succès.

Bonne lecture à tous...et bon été!



Michel.